

Informations de base	
<b>2021/2529(DEA)</b>	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
DEA - Procédure d'acte délégué	
Règles de procédure relatives aux sanctions imposées aux contreparties centrales de pays tiers ou aux tiers liés par l'Autorité européenne des marchés financiers	
Complétant <a href="#">2010/0250(COD)</a>	
<b>Subject</b>	
2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières	
2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes	
2.50.10 Surveillance financière	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	ECON Affaires économiques et monétaires		

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
26/01/2021	Publication du document de base non-légalisatif	<a href="#">C(2021)00331</a>	
26/01/2021	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 3 mois		
10/02/2021	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
04/05/2021	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2021/2529(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Modifications et abrogations	Complétant <a href="#">2010/0250(COD)</a>
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	ECON/9/05203

Portail de documentation
Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2021)00331	26/01/2021	